



30 juin 2026 -16:17

Vague de chaleur : Fin de la phase d'alerte du plan Ozone et fortes chaleurs ce lundi 29 juin 2026

Mardi dernier, le 23 juin 2026, le Risk Management Group (RMG) a décidé de déclencher la phase d'alerte du plan Ozone et fortes chaleurs. Cette mesure exceptionnelle a été prise en raison des températures très élevées et des fortes concentrations d'ozone attendues. Le lundi 29 juin 2026, le RMG a décidé de mettre fin à la phase d'alerte.

Ce lundi 29 juin 2026, le Risk Assessment Group (RAG) a analysé les conditions météorologiques attendues : l'IRM prévoit une baisse significative des températures. De son côté, CELINE, la Cellule Interrégionale de l'Environnement, prévoit que cette baisse ainsi que les orages éventuels permettront de ne pas dépasser le seuil européen d'information d'ozone sur une partie significative du pays. Les conditions météorologiques extrêmes, qui peuvent avoir un impact potentiel sur la santé publique, arrivent donc à leur fin.

Si la phase d'alerte est terminée, la phase d'avertissement du plan Ozone et fortes chaleurs reste en vigueur.

Les autorités régionales demandent de rester vigilants ces prochains jours face à d'éventuels problèmes de santé chez les personnes vulnérables et de respecter les mesures suivantes :

- Veillez à ce que les personnes concernées s'hydratent suffisamment.
- Restez attentif aux signes de stress lié à la chaleur.
- Refroidissez les bâtiments autant que possible en assurant une ventilation et une aération suffisantes.
- Prenez contact avec les personnes vulnérables et demandez-leur si elles ont besoin d'aide.

La fin de la vague de chaleur ne signifie pas la fin du risque. Les effets de la déshydratation et de la fatigue thermique peuvent apparaître plusieurs jours après l'exposition aux températures élevées. Continuez à vous hydrater, à rester au frais et à veiller sur les personnes fragiles.

Plus d'informations sur la phase d'alerte et d'avertissement :

- [Flandre](#)
- [Wallonie](#)
- [Bruxelles](#)
- [Communauté germanophone](#)
- [Communauté française](#)





SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be

